

Communiqué de presse du mercredi 2 décembre 2009.

Dès la prochaine rentrée universitaire de 2010, il ne devrait plus y avoir de formation d'enseignants à Antony Val-de-Bièvre, un des sites de formation de l'IUFM de l'académie de Versailles, école interne de l'université de Cergy-Pontoise, le Conseil Général des Hauts-de-Seine ayant manifesté son intention de récupérer les terrains pour un projet encore non connu.

Ce centre de formation a pourtant une place essentielle dans la formation des enseignants dans le sud de l'académie de Versailles . Ces trente dernières années, des dizaines de milliers de personnes ont été formées au métier d'enseignants du primaire ou du secondaire ou encore à l'enseignement spécialisé. Il accueille cette année près de 1000 étudiants, stagiaires et professeurs, aussi bien dans le cadre de la formation initiale et continue que dans le cadre des relations internationales.

Cette décision de fermeture, si elle devait être actée, réduirait alors considérablement l'offre de formation des enseignants au sud de l'académie. Paradoxalement, elle intervient au moment où une réforme de la formation des enseignants est mise en place. Pourquoi supprimer un centre de formation, récemment rénové à grands frais, qui a toujours su manifester sa capacité à répondre aux nouvelles exigences institutionnelles liées à l'évolution du métier d'enseignant ?

L'hypothèse d'une destruction de ce lieu n'est pas à exclure. En effet, cette annonce est concomitante à la décision de détruire la moitié de la cité universitaire d'Antony au profit d'une opération immobilière.

En nous expulsant de ce lieu, le Conseil général des Hauts-de-Seine porterait la lourde responsabilité de supprimer du sud de son département, non seulement un pôle d'excellence dans la formation des enseignants, mais aussi un élément d'attractivité pour la ville d'Antony.

Les personnels du site entendent réagir. Suite à des démarches entreprises auprès d'élus du département, Madame Gonthier-Maurin, sénatrice des Hauts-de-Seine, accompagnée d'élus du conseil général du 92 et du conseil municipal d'Antony, se déplacera sur le site d'Antony Val-de-Bièvre (96 rue Adolphe-Pajeaud) le jeudi 3 décembre 2009 de 10h30 à 12h 30.

**Collectif de défense du site de formation des maîtres d'Antony Val-de-Bièvre (92),
IUFM de l'académie de Versailles**